



# L'écho de la source Spécial Biodiversité



F  
É  
V  
R  
I  
E  
R  
-  
2  
0  
2  
1



Chères Fontenaysiennes et chers Fontenaysiens,

Ce 1<sup>er</sup> numéro de « l'Echo de la Source » 2021 a pour thème :

## LA PRÉSERVATION de la BIODIVERSITÉ.



Vous vous interrogez sûrement sur « pourquoi » consacrer un bulletin d'informations sur ce sujet alors que nos préoccupations quotidiennes sont toutes autres ...

Nous avons placé au cœur de nos projets municipaux la question environnementale et la préservation des espaces naturels de notre village. Ce patrimoine naturel, que beaucoup nous envie, est précieux, c'est un peu notre « assurance-vie ».

Il appartient à chacun d'entre nous et nous en sommes tous responsables.

La préservation et l'amélioration de notre cadre de vie sont les premiers axes de notre programme que nous mettons dès à présent en œuvre .

Nous souhaitons vous y associer et vous montrer, à travers différentes actions que chacun de nous peut agir et agit déjà à sa manière, à son niveau, avec ses possibilités...

Chaque geste, si petit soit-il, a son importance car il œuvre pour préserver notre Terre.

*« Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire » Théodore MONOD*

Nous vous souhaitons une agréable lecture

L'équipe municipale



FONTENAY vu du ciel

## La Biodiversité sur notre commune de Fontenay

La topographie de notre commune est assez unique dans la région.

Notre commune est vallonnée, traversée par des sources et un ruisseau permanent : la Curande qui se jette dans la lézarde (rivière). On trouve aussi, des bois, des champs, et une ancienne cressonnière. Nous avons sur notre territoire de l'agriculture, de l'élevage et du maraîchage. Comme partout en France la biodiversité souffre, notamment nos bois dont certains dépérissent avec la faune qui y est associée.

**Nous disposons d'une richesse importante :**

- Les oiseaux : plus de 80 espèces sont présentes sur notre commune, toute l'année ou périodiquement (migration, hivernage et de passage).
- Les papillons: 25 espèces recensées, des libellules et demoiselles sont présentes avec 10 espèces recensées autour de l'Espace Naturel au centre du village,
- Les mammifères sont présents (plus de 12 espèces). Les amphibiens et les reptiles sont encore à recenser.

Les activités humaines sont en partie responsables de la disparition de la biodiversité. La destruction et la fragmentation des habitats, la surexploitation, les pollutions, les espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques sont autant de pressions qui s'accumulent et menacent la biodiversité.

Sur Fontenay nous ne nous satisfaisons pas de ce constat.

La mairie, le CMJ (Conseil municipal des Jeunes), l'école et la Commission Environnement Biodiversité ont posé des actes pour enrayer ce déclin.

Nous avons besoin de tous les habitants de la commune pour aller plus loin.

Nous souhaitons vous sensibiliser à la beauté de la commune, à la richesse de ses bois, de sa faune et de sa flore afin de mieux la connaître pour mieux la préserver.

Comment faire ?

**Fontenay destination « Côté Nature » peut se faire avec vous si vous le souhaitez.**

Vous pouvez contacter la Commission Environnement Biodiversité par mail : [fontenay.nature@laposte.net](mailto:fontenay.nature@laposte.net) ou venir à la Mairie qui vous fournira les coordonnées nécessaires.

*Entretien de l'espace Nature par: le CMJ, la Commission Extra-municipale Environnement Biodiversité et la mairie (2019)*



### **POURQUOI PLANTER UNE HAIE ?**

**La haie : Elle est esthétique , pratique et bonne par nature !**

Planter des haies permet de :

- Limiter les effets de surchauffe en été,
- Réduire les ruissellements et favoriser l'absorption de l'eau dans le sol,
- Maintenir la biodiversité en logeant et nourrissant les oiseaux, les hérissons, les abeilles...



C'est pourquoi, depuis le 1er septembre 2020, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est engagée dans une démarche de replantation de haies en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Une bonne action pour l'environnement, qui combine réduction des déchets et maintien de la biodiversité locale !

**Un guide en mairie pour BIEN CHOISIR SA HAIE** et chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois RDV gratuit à MONTIVILLIERS avec un paysagiste conseil du CAUE (02/35/72/94/50)

### **COMMISSION EXTRA MUNICIPALE « Environnement Biodiversité »**

***Une Grainothèque à la mairie de Fontenay ... Quèsaco ?***

C'est un partage des semences, principalement les fleurs mellifères.

Pour faire revenir les insectes pollinisateurs, cultivons le partage.

Prenez ou déposez librement les graines qui vous plaisent.

**<https://jardinierparesseux.com/taq/duree-de-conservation-des-semences-de-fleurs/>** Aidons les pollinisateurs en installant des abris à insectes

Pour plus d'infos sur la Commission Extra Municipale « Biodiversité Environnement », consultez notre blog: <http://www.fontenay-76.net>, rubrique « Côté nature »



## Stop au plastique: Le Plastique c'est pratique mais toxique!!!

**Les effets du plastique sur la santé peuvent être divers :** impacts sur le système immunitaire, le système respiratoire, perturbations endocriniennes, baisse de la fertilité et risques de cancers...

Chaque année, des tonnes de plastique se retrouvent dans les océans, faute d'être recyclés. L'ensemble de la chaîne du traitement des déchets a des conséquences sur l'environnement : La décomposition des déchets libère du méthane (gaz à effet de serre), des éléments toxiques (comme des métaux lourds) qui contaminent le sol et les eaux souterraines. L'ingestion de déchets plastique tue également les animaux marins.

### Sur la période 2020-2021 :

La vaisselle jetable en plastique est interdite.

Seule peut-être vendue la vaisselle jetable en compostage domestique et constituée pour tout ou partie de matières biosourcées

### Les matières biosourcées :

Sont des produits industriels non alimentaires obtenus à partir de matières premières renouvelables issues de la biomasse (végétaux par exemple) telles que l'amidon de maïs, la fécule de pomme de terre, les fibres textiles ou de cellulose, ou le bambou. **Ils sont compostables.**

Commission Extra Municipale « Biodiversité Environnement », consulter notre blog sur le site de Fontenay :

<http://www.fontenay-76.net>, rubrique « côté nature »



## « Eco l'eau gît »

**Avez-vous déjà pensé à récupérer l'eau de pluie ?**

**Récupérer l'eau de pluie préserve les réserves d'eaux douces et nappes phréatiques.** Pour nos besoins domestiques, **54% du volume ne nécessite pas une qualité d'eau potable.**

Il n'est pas nécessaire d'arroser son jardin, laver sa voiture, ou alimenter ses WC, avec une eau potable, l'eau de pluie correctement filtrée et bien stockée avec un récupérateur d'eau, est suffisante.

L'eau de pluie récupérée n'est pas calcaire, elle permet donc de faire des économies de produits d'entretien notamment si vous décidez de récupérer l'eau pour les toilettes ou le lave-linge.

Si votre installation ne concerne que l'arrosage du jardin, le lavage de voiture et le remplissage de piscine, pas besoin de déclaration.

Par contre pour un usage domestique (wc, lave-linge...), c'est possible sous certaines conditions (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31482>)

**L'eau constitue un bien précieux qu'il nous faut préserver et protéger.**



## GESTION DES DÉCHETS, COLLECTE ET RECYCLAGE

### Trier ses déchets

Poubelle jaune pour les déchets d'emballages recyclables, grise pour les déchets d'ordures ménagères afin de vous aider à trouver la bonne poubelle, à connaître le bon jour de collecte ou le bon endroit où déposer vos déchets, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a développé « **TriPratik, une appli zéro gâchis.** »

### Je trie mes emballages verre

Bocaux et bouteilles, tous les pots se trient. Il suffit de les déposer dans une colonne d'apport volontaire : rue Saint Michel et/ou parking du Nerval afin qu'ils soient pris en charge et acheminés vers une usine de recyclage. Trier ses emballages en verre, c'est bon pour l'environnement mais aussi pour l'emploi local !

### Je trie mes textiles, linges et chaussures usagés

Vieux vêtements, chaussures et linge en bon état ou pas, vous pouvez les trier et les déposer dans la colonne d'apport volontaire située rue Saint Michel. Ils seront pris en charge par des associations ou entreprises d'insertion pour alimenter des boutiques locales ou pour rejoindre des filières de recyclage ou de réemploi.

### Je trie mes biodéchets de cuisine et du jardin

Les biodéchets regroupent tous les résidus et/ou éléments biodégradables produits dans la cuisine et/ou le jardin. Ils regroupent les restes de préparation alimentaire comme les épluchures de légumes mais aussi les feuilles, les fanes de légumes, la tonte de pelouse... Autant de ressources transformables en compost à



## Projets 2021

### - Aménagement du Clos Masure

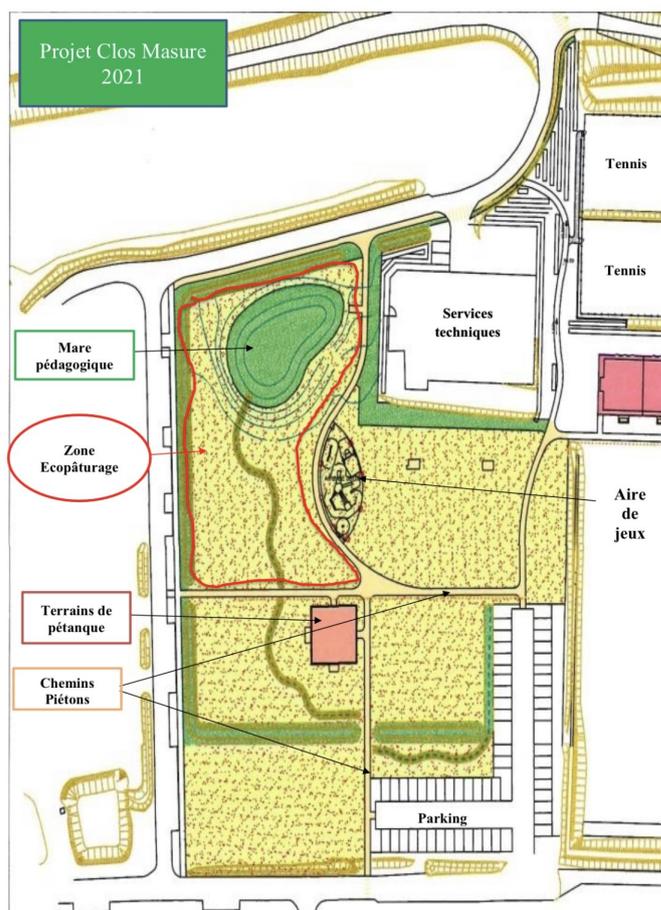
Situé sur la ZAC du NERVAL, près des ateliers municipaux et du stade cet espace sera dédié à la promenade et aux loisirs. On y trouvera un boulo-drome avec 2 terrains de pétanque, des jeux pour les enfants et une mare pédagogique. Ces aménagements sont prévus cette année.

D'autres aménagements seront réalisés dans un deuxième temps, comme la plantation d'un verger, et la réalisation d'un éco-pâturage (entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores)

### - Des ateliers participatifs avec l'association CARDERE (Centre d'Education à l'Environnement)

Autour du reboisement et de la préservation de nos espaces boisés, nous allons organiser des rencontres pour découvrir la nature de manière sensible, être à l'écoute des oiseaux, chercher les petites bêtes qui grouillent sous nos pieds ou pister des traces d'animaux...

Tout en assimilant quelques règles d'écologie.



D'autres projets communaux (gymnase « Gilbert LEMAITRE », cimetière rue des Hameaux, réaménagement du centre bourg...) s'inscriront eux aussi dans cette démarche respectueuse de l'Environnement.

## « infos« dernière minute »

**PANNEAU POCKET:** Retrouvez toutes nos informations en direct en vous inscrivant à L'application mobile (téléphone ou tablette). Ce service est gratuit pour les habitants .



### INSCRIPTIONS Ecole Thomas PESQUET :

à partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 23 avril (d'abord retirer un dossier à la mairie, le compléter puis prendre RDV à l'école)



### Aide à Domicile en Milieu Rural opération Allô Vill'Âge

Le pôle prévention de L'ADMR met en place les Ateliers Vill'Âge auprès des personnes de 60 ans et plus -

**Les parcours du bien vieillir sont des conférences téléphoniques gratuites**

sur inscription. Le téléphone permet d'atteindre un public particulièrement isolé, parfois porteur de handicaps.

L'objectif de cette action est de prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement .

**Le parcours se compose de 4 thématiques (1 rendez-vous d'1h30 les lundi du mois de mars de 10h à 11h30 : le 8 mars « la mémoire », le 15 mars « le sommeil », le 22 mars « l'équilibre alimentaire » et le 29 mars « les 5 sens ».** Les intervenants sont, des professionnels du secteur (diététicienne, neuro psychologue... ).

Vous serez automatiquement appelés à l'heure des séances. L'inscription pour un ou plusieurs ateliers est à faire par téléphone au 02 32 93 90 68 ou 02 32 93 96 06 ou à la mairie avec le coupon d'inscription qui se trouve dans le flyer joint (uniquement pour les personnes de 60 ans et plus)



**Prochain Écho de la source avril 2021**